

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL**

**6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 24 septembre 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre septembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel, régulièrement convoqué, s'est réuni à Huriel sous la présidence de Monsieur Stéphane ABRANOWITCH, Président.

Date de convocation : 17 septembre 2026

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., LEROUX F., ARROYO O., CHEMINET JL., LECLERC C., DEMARETZ J., PIERREL D., ABRANOWITCH S., SUREAU D., DUMONT S., JACQUET N., CHABROL JE., VINCENT V., PENAUD JP., PUC F., NAQUET C., MALOCHET P., VERMEZ N., COFFIN D., DUMONTET B., EMERY-PROVOST N., CALARD JL., LOURY S., LAMY R., FERRANDON G., RONDEAUX P., ADAMKIEWICZ JP., PALLIOT JM.

Délégués excusés : DE MOURGUES A.,

Pouvoirs : Mme GOMES I. donne pouvoir à M. ARROYO O. ; M. CHARRET T. donne pouvoir à M. LECLERC C.,

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de membres présents : 28

Nombre de pouvoir : 2

Désignation du secrétaire de séance :

Le Conseil communautaire désigne comme secrétaire de séance M. Jean-Elie CHABROL, élu d'Huriel.

Salle multigénérationnelle de la résidence seniors Espace Mosaïque - Autorisation de solliciter une subvention

La Communauté de communes du Pays d'Huriel porte un projet de réalisation d'une salle multigénérationnelle dans le cadre des travaux de rénovation et d'extension de l'Espace Mosaïque.

Dans le cadre de ce projet, la collectivité souhaite déposer une demande de financement auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au titre du PACTE régional - PACTE Allier.

Afin de permettre l'enregistrement et l'instruction du dossier, il est nécessaire que le Conseil Communautaire autoriser le représentant légal de la collectivité à solliciter cette subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité :

- ✓ autorise le Président à solliciter auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, au titre du PACTE régional - PACTE Allier, une subvention d'un montant maximal de 164 000 € pour la réalisation de la salle multigénérationnelle de l'Espace Mosaïque ;
- ✓ autorise le Président à signer tout document nécessaire à l'instruction, au dépôt et au suivi de cette demande de financement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Huriel, le 28 septembre 2026

Le Président,

Stéphane ABRANOWITCH

